

27.11.2020 - 14:02 Uhr

Les autorités françaises saisissent 14 tigres et lions détenus dans un faux refuge



Les autorités françaises saisissent 14 tigres et lions détenus dans un faux refuge près de Paris qui autorisait aux visiteurs de nourrir les animaux avec du camembert et de la crème chantilly

QUATRE PATTES propose de prendre en charge trois bébés et de les transférer dans un lieu approprié à l'espèce

Paris/Vienne, le 27 novembre 2020 - Les autorités françaises ont saisi 14 grands félins, dont deux lionceaux et un tigrion auprès de l'autoproclamée association de sauvetage Caresse de Tigre, près de Paris, le 24 novembre. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES et son partenaire local AVES France ont déposé une plainte officielle en décembre 2019, avant que les autorités n'agissent. QUATRE PATTES et AVES ont fourni aux autorités la preuve de l'existence d'un réseau d'éleveurs et de structures exploitant commercialement des animaux sauvages.

Ces preuves ont révélé l'exploitation commerciale de lionceaux et de tigrions qui consistait à des interactions rémunérées telles que des selfies, des caresses ou la possibilité de pouvoir donner le biberon aux animaux - sans autorisation. Un incident où un jeune lion a mordu un visiteur en février 2019 a également été révélé. QUATRE PATTES a proposé aux autorités françaises de fournir aux trois bébés saisis un foyer adapté à l'espèce dans son refuge pour grands félins aux Pays-Bas FELIDA. De plus, QUATRE PATTES demande à la Commission européenne d'interdire une fois pour toutes le commerce des tigres dans l'UE, ce qui permettrait de mettre fin aux structures exploitant les grands félins.

Suite à une enquête menée sur les activités douteuses de l'autoproclamée association de sauvetage Caresse de Tigre, les autorités de l'OFB (Office français de la biodiversité) ont saisi les quatorze grands félins détenus dans les locaux situés à deux heures de Paris. Alors que QUATRE PATTES et AVES ont insisté pour que les trois petits soient placés dans des endroits adaptés à l'espèce, tous les grands félins resteront sur place sous la garde des autorités jusqu'à ce qu'une solution à long terme soit trouvée. Au cours des enquêtes, il est apparu que Caresse de Tigre accueillait des visiteurs toute l'année sans les autorisations nécessaires. Et pourtant, l'établissement est classé comme une fondation à but non lucratif et n'est donc pas autorisé à recevoir des visiteurs. En permettant à ceux-ci de caresser et de nourrir les petits à l'intérieur des enclos dans le cadre d'interactions payantes, Caresse de Tigre a également violé la loi française sur la distance de sécurité exigée par rapport aux animaux sauvages captifs.

" C'est dommage que les autorités n'aient pas déplacé les animaux après les preuves de cruauté envers les animaux que nous leur avons fournies. Caresse de Tigre demande aux visiteurs de faire un don de 50 euros pour dix minutes d'interaction avec un lionceau. Plusieurs visiteurs peuvent entrer dans l'enclos en même temps et nourrir les tigres avec du camembert et de la crème chantilly. Le propriétaire prétend sauver les animaux des cirques et des zoos, mais en réalité, Caresse de Tigre élève de grands félins pour les exploiter à des fins lucratives. Une fois que les animaux deviennent plus âgés et trop dangereux pour les interactions, ils sont alors envoyés dans des cirques. Nous demandons expressément aux autorités de trouver une solution adaptée à l'espèce pour les 14 grands félins. Malheureusement, nous ne pouvons pas tous les accueillir, mais nous avons proposé de prendre en charge les trois petits ", a déclaré Kieran Harkin, responsable des animaux sauvages dans le commerce chez QUATRE PATTES.

Les grands félins n'ont rien à faire dans le monde du divertissement

En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreux cirques ont dû fermer leurs portes au public. Les propriétaires ont obtenu des revenus supplémentaires par le biais d'interactions payantes ou en louant les animaux pour la télévision et la publicité. La France a récemment annoncé que l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques itinérants serait interdite, ce qui constitue une étape importante en faveur du bien-être des animaux, mais uniquement si les entreprises d'exploitation sont également arrêtées. " Nous craignons qu'avec l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, des structures comme Caresse de Tigre n'augmentent le nombre d'interactions payantes disponibles pour exploiter davantage les animaux qui se produisent habituellement dans les spectacles. Ces établissements n'ont aucun but éducatif ou conservateur et visent uniquement à gagner de l'argent en élevant, en commercialisant et en exhibant les grands félins à des fins de divertissement et ne doivent pas être considérés comme des sanctuaires ou des zoos. Les autorités doivent fermer ces entreprises commerciales qui profitent d'une sérieuse cruauté animale ", a déclaré Christophe Coret, fondateur d'AVES France.

Des tigres traités comme de la marchandise dans l'UE et au-delà

La situation générale des grands félins en France est préoccupante et l'élevage privé et le commerce des grands félins -en particulier des tigres- restent incontrôlables dans l'UE. La plupart des États membres n'ont pas de fichier central, les papiers officiels sont facilement falsifiés ou alors les bébés qui naissent ne sont simplement pas déclarés. " Les tigres finissent par être traités comme de la marchandise, vendus par des individus heureux de les élever, de les exploiter et d'en faire le commerce. Les tigres européens finissent même par faire l'objet d'un trafic illégal et sont tués pour les parties de leur corps. Certains tigres européens sont exportés vers l'Asie, car les acheteurs de cette région pensent que les grands félins européens sont plus grands et plus forts, ce qui les rend particulièrement intéressants pour l'élevage. Nous ne pourrions jouer un rôle dans la lutte contre le commerce illégal de tigres que lorsque des pays comme la France se reprendront en main et feront partie de la solution et non du problème. Nous devons mettre un terme au commerce des tigres et nous demandons à la France de prendre des mesures pour s'assurer qu'elle joue son rôle et soutient notre appel en faveur d'une interdiction au niveau de l'UE ", a déclaré M. Harkin.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. QUATRE PATTES fête cette année ses 20 ans en Suisse. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dunler, l'organisation plaide pour un monde où les Hommes traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages - tels que les ours, les grands félins, les orangs-outans et les éléphants - vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Hongrie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans douze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch/

Photo

Copyright : voir photos.

L'utilisation des photos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de

QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias :

Carole Marty

Communication Suisse

QUATRE PATTES

Enzianweg 4

8048 Zurich

044 311 85 75

carole.marty@vier-pfoten.org

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les preuves ont révélé l'exploitation commerciale de lionceaux et de tigrons qui consistait à des interactions rémunérées telles que des selfies. Copyright: QUATRE PATTES



QUATRE PATTES a proposé aux autorités françaises de fournir aux trois bébés saisis un foyer adapté à l'espèce dans son refuge pour grands félins aux Pays-Bas FELIDA.



Les preuves ont révélé l'exploitation commerciale de lionceaux et de tigrons qui consistait à des interactions rémunérées telles que des selfies. Copyright: QUATRE PATTES

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100860741](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100860741) abgerufen werden.